



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 24 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 14 septembre 2020

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
35	31	2	4	0

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
32	0	0	1 (Laurent Paquet)

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BERTRAND Sylvalne, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, GASCHET Gérald, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel.

Suppléants avec voix délibérative : CHAMPAUD Marc, TESSIER Marie Claude

Membres ayant donné pouvoir : DUMONT SAINT PRIEST Hubert à BIDAUD Jean-Michel, JIMENEZ Juliana donne pouvoir à LEVET Elise

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : MATHIAS Claude, MENUCELLI Thierry

Secrétaire de séance : BOUR Coline

FINANCES

Délibération n° 77-2020 : Aménagement d'une bibliothèque intercommunale à Nedde

Dans le cadre du réseau de lecture publique géré par la Communauté de Communes, il existe une bibliothèque à Nedde (ouverte 2h/semaine, intervention scolaire), installée dans un ancien logement d'instituteurs. Les locaux sont mis à disposition gracieusement par la commune.

Cette bibliothèque ne dispose pas d'accès pour les personnes à mobilité réduite, ni de toilettes et nécessite une remise à niveau importante.

Actuellement, la commune de Nedde mène une réflexion sur :

- la réhabilitation d'une vieille grange en maison des associations
- la requalification de logements sur la maison Couegnass

Cet ensemble immobilier est situé au cœur du bourg et bénéficie d'un parking déjà aménagé.

Aussi, il a paru intéressant de voir comment le projet de la Communauté de communes d'aménager des locaux neufs pour la bibliothèque pouvait se croiser avec les réflexions en cours sur la commune.

Après avoir fait appel à un architecte, il semble envisageable de faire un projet d'ensemble au niveau de la vieille grange :

- réhabilitation du bâtiment d'origine en maison des associations, portée par la commune
- création d'un agrandissement accolé au bâtiment d'origine pour la bibliothèque qui bénéficierait ainsi d'une surface de 45 m², portée par la Communauté de Communes.

A la phase esquisse, le coût des travaux est chiffré à 128 973 € HT auxquels il faut ajouter les autres frais liés aux travaux ainsi que l'achat du mobilier :

AMENAGEMENT BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE NEDDE	
DESIGNATION DES DEPENSES HT	MONTANT
Travaux + Imprévus (128 973 € + 8%)	139 290 €
MOE (honoraires 15 %)	19 345 €
SPS	1 000 €
CT	2 500 €
Extincteurs	500 €
Frais de publicité	1 000 €
Mobilier et informatique	5 000 €
TOTAL	168 635 €

Montant du financement public nécessaire pour ce projet :

AMENAGEMENT BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE NEDDE		
DESIGNATION DES RECETTES	MONTANT	TAUX
Région Nouvelle Aquitaine	42 158 €	25 %
Etat	50 590 €	30 %
Département de la Haute-Vienne	42 158 €	25 %
CCPV - Autofinancement	33 729 €	20 %
TOTAL	168 635 €	100,00 %

En raison des contraintes liées aux différentes demandes de subvention, les travaux devront avoir démarré avant le 30/06/2021 et devront être achevés avant le 31/12/2022.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **VALIDER** le plan de financement détaillé ci-dessus ;
- **AUTORISER** Madame la Présidente à déposer les demandes de subvention auprès de l'Etat, de la Région Nouvelle Aquitaine et du Conseil Départemental de la Haute-Vienne ou de tout autre financeur.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 30 septembre 2020

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

La Présidente
Mélanie PLAZANET



Acte rendu exécutoire le : - 2 OCT. 2020
Publié le : - 2 OCT. 2020

Accusé de réception en préfecture
087-248719353-20200924-DEL-77-2020-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020